



**Liste des délibérations
du jeudi 01 février 2024 - 08H30
Salle Étable - La Lombardière**

L'an deux mille vingt quatre, le un février le Bureau communautaire d'Annonay Rhone Agglo, légalement convoquée s'est réunie à la Salle Étable - La Lombardière, sous la présidence de Monsieur Simon PLENET.

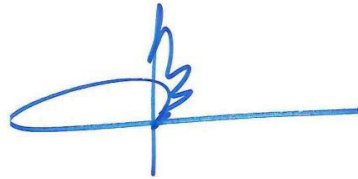
Nombre de conseillers en exercice : 35
Secrétaire de séance : Madame Martine OLLIVIER

Les délibérations suivantes ont été examinées lors de cette séance :

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
CC_2024_001	Motion de soutien au monde agricole	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_002	Economie - Acquisition de parcelles aux consorts Perrier - zone de Chizaret - Commune de Quintenas	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_003	Habitat - Aide à la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU Coeur de ville historique, Cance, Tournon d'Annonay par l'attribution d'une subvention à deux propriétaires bailleurs et a une copropriété.	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_004	Aménagement durable et attractivité du territoire – Aides TPE – attribution de subventions – aides directes à la modernisation et à la création des entreprises artisanales et commerciales avec point de vente et vitrines	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_005	Fixation des grilles tarifaires assainissement collectif	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_007	Ressources Humaines - modification du tableau des emplois	Approuvée à l'unanimité

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées doit être affichée au siège et publiée sur le site internet, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil.

Simon PLENET,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop on the left, a vertical line in the middle, and a horizontal line extending to the right.

Président d'Annonay Rhône Agglo